

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Charente-Maritime

COMMUNE de _____

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du _____ 194_____

ARRONDISSEMENT
d'_____
CANTON
d'_____

OBJET :
Charbon
Volige

L'an mil neuf cent _____, le _____ du mois
d'_____, le Conseil Municipal de _____
s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de
M. _____, en session { ordinaire
extraordinaire
d'après convocations faites le _____ 194_____

46.410
NOMBRE
de
Conseillers municipaux
ayant pris part au vote :
13

Etaient présents : MM. _____

DATE
de l'affichage, à la porte
de la mairie, du compte
rendu de la séance :

Absents : MM. _____

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en
exercice, il a été, conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril 1884,
procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le
sein du Conseil.

M. _____, ayant obtenu la majorité des
suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

M. le Président a ouvert la séance et a _____

Le Conseil accepte de payer à l'on-
sieur Blancher, la somme de six mille huit cent
soixante-treize francs (6.863,60) représentant le
prix de la vente de la maison "Garnier" située au
village de _____

46-1-47

Fait et délibéré à
les jour, mois et an susdits: 1911

Ont signé au registre : MM.

les nombres présents

N'ont pas signé : MM.

Si le vote a eu lieu au
scrutin public, établir à
la suite la désignation de
leur vote (Art. 51 de la loi
du 5 avril 1884).

Mentionner à la suite
la cause qui les a empêchés
de signer (Art. 57 de la loi
municipale).



Pour extrait conforme :

Le Maire,

Malleo